



PERTINENCE DES TECHNOLECTES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE : UNE ANALYSE DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE CAMEROUNAISE FACE AU CORONAVIRUSⁱ

Ogandoabaga Jeanne d’Arc Nimpaⁱⁱ

Département de Français, Faculté des Arts,
Lettres et Sciences Humaines,
Université de Yaoundé I,
Cameroun

Résumé :

Cette étude a analysé la communication du Gouvernement camerounais face à la pandémie de COVID-19, en particulier les technolèctes utilisés dans les premiers communiqués officiels entre le 17 et le 24 mars 2020. L’objectif était de déterminer si le vocabulaire choisi correspondait à celui d’une période de crise et si les mots reflétaient les différentes phases de la propagation de la maladie ainsi que les stratégies adoptées par le Gouvernement pour la contenir. L’approche méthodologique a reposé sur une analyse linguistique des textes au sens de Roudière, en prenant en compte les dimensions de syntaxe et de signification liée à l’énoncé, au sens, au contexte, au destinataire et à l’interprétation. Les résultats ont révélé que les technolèctes correspondaient en grande partie aux enjeux sanitaires, offrant des messages précis et adaptés. Les titres des communiqués, structurés pour capter l’attention, ont permis de prioriser les informations essentielles et de hiérarchiser les actions urgentes. Les instructions étaient généralement claires, bien que certaines formulations aient manqué de précision, notamment en raison de l’utilisation de la voix passive, qui a omis les agents responsables, ce qui a pu affecter la transparence et la responsabilité perçues par le public. De plus, l’analyse des structures grammaticales a montré que certaines tournures, comme tous les ... à l’exception de ..., a introduit des ambiguïtés, créant des difficultés d’interprétation et d’application des mesures. Les exemptions non détaillées pouvaient susciter des questions sur leur portée, ce qui aurait pu nuire à la compréhension globale des mesures. Aussi, bien que la communication gouvernementale ait été globalement adaptée et efficace, l’absence d’agents dans certaines formulations et la présence de généralisations avec exceptions ont pu réduire la clarté du message, affectant probablement la perception de l’efficacité des actions entreprises et la confiance du public.

ⁱ RELEVANCE OF TECHNOLECTS IN TIMES OF PANDEMIC: AN ANALYSIS OF CAMEROONIAN GOVERNMENT COMMUNICATION DURING THE COVID-19 CRISIS

ⁱⁱ Correspondence: email gnimpa@yahoo.fr

Mots-clés : technolectes, communication gouvernementale, COVID-19, pertinence linguistique, sémantique contextuelle, ambiguïté linguistique

Abstract:

This study analyzed the communication of the Cameroonian government in response to the COVID-19 pandemic, specifically the technolects used in the early official statements between March 17 and March 24, 2020. The objective was to determine whether the chosen vocabulary was appropriate for a crisis period and whether the words reflected the different phases of the disease's spread as well as the strategies adopted by the government to contain it. The methodological approach was based on a linguistic analysis of the texts, as defined by Roudière, taking into account the dimensions of syntax and meaning related to the utterance, sense, context, recipient, and interpretation. The results revealed that the technolects largely aligned with the health-related challenges, providing clear and appropriate messages. The titles of the statements, structured to capture attention, helped prioritize essential information and rank urgent actions. The instructions were generally clear, though some formulations lacked precision, notably due to the use of the passive voice, which omitted the responsible agents, potentially affecting transparency and the public's perception of accountability. Furthermore, the analysis of grammatical structures showed that certain formulations, such as "all ... except ...," introduced ambiguities, creating difficulties in interpreting and applying the measures. Undetailed exemptions could raise questions about their scope, which might have hindered the overall understanding of the measures. Thus, while the government communication was generally appropriate and effective, the absence of agents in some formulations and the presence of generalizations with exceptions likely reduced the clarity of the message, probably impacting the perception of the effectiveness of the actions taken and public trust.

Keywords: technolects, government communication, COVID-19, linguistic relevance, contextual semantics, linguistic ambiguity

1. Introduction

À la suite de son apparition en Chine en décembre 2019, la pandémie Covid-19 encore appelée coronavirus a secoué le monde entier et mobilisé les attentions du personnel sanitaire, des acteurs politiques tout autant que celles des membres de la société civile. La maladie se propageait très rapidement au simple contact des hommes, le virus était mortel car il attaquait le système respiratoire. Son agressivité violente et très véhémence tout comme sa prégnance dans la pensée contemporaine rappelait d'autres cas de pandémies que le monde a connu ainsi que rappelés au tableau 1.

Tableau 1 : Florilège des cas de pandémie dans le monde

Pandémie	Années de propagation	Lieu d’origine	Zone géographique de prégnance
Peste noire	1347 - 1351	Asie	Asie et Europe
Grippe espagnole	1918 - 1919	États-Unis	Espagne
Grippe asiatique	1957 - 1958	Chine	Chine
Grippe de Hong Kong	1968 - 1969	Hong Kong	Hong Kong
VIH/SIDA	Depuis 1980	États-Unis	Monde entier
Grippe aviaire (H5N1)	2003	Asie	Propagation mondiale
Grippe porcine (H1N1)	2009 - 2010	États-Unis	Propagation mondiale
Ebola	2014 - 2016	Soudan et République démocratique du Congo	Afrique de l’ouest
Zika	2015 - 2016	Ouganda	Amérique latine et les Caraïbes
Covid-19	Depuis 2019	Chine	Monde entier

Chacune de ces pandémies a parfois eu des conséquences profondes sur la société, la santé publique, l’économie et même sur la vie politique. Parlant du Coronavirus, après la Chine, ça été au tour de l’Europe, des Etats-Unis, de l’Afrique de connaître la maladie à partir des cas importés. Pour faire face à sa propagation rapide, de nombreux pays ont énoncé une panoplie de mesures. Le Cameroun n’a pas été en reste. En effet, lorsque le gouvernement camerounais a pris acte de la menace, pour sa population, des stratégies gouvernementales ont été mises sur pieds pour riposter face à cette épidémie devenue pandémie. Pendant cette période, des débats ont été organisés, des déclarations ont été faites, des conférences et visioconférences ont été réalisées, des communiqués ont été rédigés, ... Quatre années après les ravages causées par la maladie, alors que le monde entier la voyait vaincue et reléguée dans l’histoire comme les précédentes pandémies, une sortie médiatique du Ministre camerounais en charge des questions de la santé en date du 26 juin 2024 annonce les mesures pour tenter de protéger le pays d’une résurgence des cas de Covid-19 observés dans certains pays européens, moyen-orientaux et africains remettant ainsi à l’ordre du jour la communication du Gouvernement face au coronavirus. Loin de rechercher à apprivoiser les contours du coronavirus, cet article se veut une analyse linguistique du traitement médiatique de l’information sanitaire au sujet de cette maladie lors de sa première apparition au Cameroun. Loin de vouloir établir une relation de causalité entre les premières annonces du gouvernement en 2020 et la menace d’une réapparition du coronavirus en 2024, il est tout simplement question de se demander si le lexique utilisé alors par le gouvernement correspondait au vocabulaire d’une période de crise. Les mots et les expressions utilisés par ce dernier rendaient-ils compte de l’écho de la maladie dans une ère géographique donnée ? De manière plus spécifique, les mots sélectionnés et utilisés par la primature collaient-ils respectivement à des phases bien précises de la propagation/évolution de la maladie ? Autrement dit, le choix des mots était-il tributaire de l’évolution naturelle de la

maladie ou des procédures adoptées par le Gouvernement camerounais pour son contingentement ?

Cette réflexion compte scruter la pertinence des structures langagières dans la communication de la primature durant la période allant du 17 mars au 24 mars 2020. Autrement dit, elle examine la pertinence de certains mots et expressions utilisés. Conséquemment, elle se veut être une contribution dans le choix minutieux des outils de langue dans un processus de communication de masse en période préoccupante.

Cet article formule un ensemble d'hypothèses : (i) les mots employés coïncideraient avec chaque temps fort de la période de pandémie au Cameroun ; (ii) les mots, les expressions qu'ils soient utilisés consciemment ou non, adéquatement ou non, quel que soit leur lieu d'utilisation, auraient une portée sémantique certaine qui permettraient de déterminer, en contexte, leurs différentes significations ; (iii) ces mots, suivant le sens qu'ils véhiculent, imposeraient ainsi, autant aux locuteurs qu'aux récepteurs, une certaine posture expressive. Pour la validation/invalidation de ces hypothèses, il a paru souhaitable de mobiliser une gamme d'outils linguistiques qui rendent compte de ce type de phénomène. Aussi, les développements de la présente analyse passent progressivement par la précision du cadre corputiel, la présentation du cadre méthodologique ; toutes choses qui permettent d'aborder sereinement l'examen, en contexte, de la signification des traits linguistiques des technolèctes utilisés dans la dynamique de riposte du gouvernement camerounais en cette période de pandémie.

2. Des outils linguistiques mobilisés

La précision du cadre dans lequel se décline le corpus ici mobilisé et le cadre méthodologique propre à l'analyse dudit corpus font l'objet de cette section.

2.1 Du cadre corputiel

Pour le compte de cet article, le potentiel doxique des structures langagières de la communication de la primature dans la période allant du mercredi 17 mars au mardi 24 mars 2020 est scruté. Cette période, faite de trois communications, est enclenchée par la déclaration spéciale du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Joseph Dion Ngute. En effet, dès que les autorités administratives camerounaises constatent la gravité de la menace de la pandémie Covid-19, le 17 mars, sur très hautes instructions du Président de la République, son Excellence Paul Biya, le Premier Ministre prend 13 mesures restrictives et conservatives pour barrer la voie à la propagation du coronavirus au sein de la population. Le lendemain, 18 mars 2020, dans un autre communiqué, le chef du gouvernement détermine les modalités d'application des mesures prises dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie au Cameroun, il, précise par ailleurs que ces mesures vont tout d'abord être observées pendant une durée de 15 jours renouvelable en cas de nécessité. Ce premier temps qui dure une semaine se termine par une autre déclaration spéciale du chef du gouvernement le 24 mars. Dans celle-ci, non seulement il constate l'effectivité de la propagation du coronavirus au sein de la population, mais aussi il fait observer le non-respect, par une très grande frange de celle-ci, des mesures restrictives préalablement prescrites, il annonce de ce fait le premier cas de décès enregistré au Cameroun

des suites du coronavirus. Seulement cette date du 24 mars ne marque pas la fin de la pandémie. Cette première semaine est considérée comme une période qui va de l'appréhension de la maladie à son effectivité sur le territoire camerounais. À la suite de cette période, qui fait l'objet de notre étude, la primature a commis d'autres communiqués portant sur les solidarités tant matérielles que financières apportées par le gouvernement aux différentes victimes, l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre cette pandémie au Cameroun, les 17 mesures d'assouplissement des mesures barrières et plus tard des communiqués sur les divers vaccins, seulement ces autres communiqués sont hors de l'espace temporel défini pour notre corpus et par conséquent ne seront pas pris en compte dans cette étude.

2.2 Du cadre méthodologique : notion de signification

La compréhension d'un énoncé par les différentes parties prenantes de l'acte de discours est importante pour que le message véhiculé soit reçu avec le moins d'équivoque possible. Pour cela, comme le fait remarquer Perelman, *celui qui dans son argumentation, ne se préoccupe pas de l'adhésion de l'auditoire aux prémisses de son discours commet la faute la plus grave : la pétition de principe*.ⁱⁱⁱ Cette conception de Perelman est une reprise productive de la représentation mentale aristotélicienne et de la tradition rhétorique sur les axiomes partagés qui peuvent entraîner la conviction.

Ce critère de *pétition de principe* peut être perçu à travers une série de prismes corrélatifs qui positionnent simultanément l'émetteur et le récepteur sur un même plan de compréhension et les obligent au partage ou à la maîtrise des conditions d'énonciation d'un discours ; toute chose qui permet de minimiser les divergences qui pourraient naître à la suite d'un essai d'attribution de signification audit discours. Situer la notion de signification devient de ce fait un prérequis non négligeable aux divers développements à aborder dans cet article. Il se pose alors le problème d'opérationnalisation de la notion de *signification* en rapport avec la pertinence. En d'autres termes, sur quoi repose la *signification* ou quelles sont ses caractéristiques ?

Prosaïquement perçue comme une corrélation entre signifiant et signifié, la signification pourrait se définir comme *l'élargissement du sens d'un énoncé, par un destinataire qui selon le contexte de l'échange, interprète la pensée de l'auteur de ce même énoncé*.^{iv} Cette définition de Roudière, formulée en extension, pose une relation d'équivalence en vue de donner un contenu au concept de signification. En effet, Roudière énumère les éléments constitutifs ou les propriétés essentielles de la signification afin d'en donner une représentation concrète. Ces propriétés, au nombre de cinq (*énoncé, sens, contexte, destinataire et interprétation*), qui se dégagent de cette définition sont scrutées dans les paragraphes ci-dessous.

2.2.1. Énoncé et signification

Évaluer le concept de signification en faisant référence à celui de l'énoncé est un préalable évident lors de l'opérationnalisation de la signification dans la mesure où les échanges puisent

ⁱⁱⁱ Perelman C., *L'empire rhétorique*, 3^e tirage, Librairie philosophique J. Vrin, 1997, p. 35.

^{iv} Roudière G., *Signe, sens et signification*, in *Traquer le non-dit, une sémantique au quotidien*. Collection formation permanente, ESF éditeur, 2002, p. 30-50.

en général leur substance dans l'émission d'énoncés. En effet, la signification, perçue comme une production du destinataire, suppose un énoncé qui est susceptible de donner matière à interprétation pour autant que son destinataire y mette ou y trouve une signification. De ce fait, il faut donc avant tout qu'il y ait une production orale ou écrite d'un ensemble de mots qui font sens pour qu'une étude de la signification soit amorcée. Comme signalé plus haut, la communication de la primature est le champ dans lequel sont extraits les énoncés qui permettent de scruter la pertinence sémantique des technolèctes.

2.2.2. Sens et signification

Si la question du sens se pose lors de l'opérationnalisation du concept de signification, c'est que fort probablement, le sens est un sous ensemble du grand ensemble qu'est la signification. En effet, dans la définition de la signification donnée par Roudière (*signification = élargissement du sens*), on se rend compte que la signification est tributaire non seulement du sens mais aussi d'autres caractéristiques. Le sens tel que perçu ici se réfère aux circonstances linguistiques qui constituent la raison ou le prétexte de l'échange. De ce fait, le sens linguistique d'un énoncé devient une passerelle par laquelle on accède à sa signification. C'est suivant cette conception que Rastier écrit :

« Convenons, en reprenant une distinction qui remonte au moins à Dumarsais, que la signification est une propriété des signes, et le sens une propriété des textes. (...) Si l'on approfondit la distinction entre sens et signification, un signe, du moins quand il est isolé, n'a pas de sens, et un texte n'a pas de signification. »^v

Le signe est compris comme une figure ou un élément auquel est attachée conventionnellement une signification ; figure et élément qui renvoient au contexte sociopolitique et culturel de la formulation d'un énoncé. Les définitions des mots et expressions relevés dans notre corpus, en rapport avec leur cotexte, vont être recherchées et leurs différentes étymologies convoquées.

2.2.3. Contexte et signification

La prise en compte du contexte dans l'opérationnalisation de la signification est d'une importance tout aussi significative que d'autant plus que le contexte extrinsèque est l'ensemble des pressions qui amènent le producteur d'un texte à travailler d'une certaine manière. Ici les différentes pressions idéologico-politiques peuvent conditionner le calibrage et l'orientation sémantique du texte.^{vi}

« Le contexte extrinsèque est l'ensemble des pressions qui amènent le producteur d'un texte à travailler d'une certaine manière. Ici les différentes pressions idéologico-politiques peuvent conditionner le calibrage et l'orientation sémantique du texte. »

^v Rastier F., Problématiques du signe et du texte, *Intellectica*, 1996/2, 23, pp. 11-52.

^{vi} Dassi, *Du procès du contexte à une aperception de la grammaire française contemporaine en francophonie*, Lincom Europa, Muenchen, 2006, p. 78.

Dans la recherche de la pertinence des technolèctes en période de pandémie, il paraît assez évident que la communication de la primature camerounaise a fait face aux réminiscences du quotidien des Camerounais, aux critiques et aux pressions de ces derniers. Tout cet état de choses régit l’actualité du fonctionnement politique, social et économique pendant cette période de crise et crée un contexte susceptible d’orienter la signification qu’un quelconque lecteur donnerait à une communication de la primature. L’ignorance du contexte qui encadre les différentes déclarations de la primature peut fort probablement biaiser le processus d’acquisition de la compréhension de ces déclarations. En effet, dans la mesure où il est important de rechercher les sous-entendus qui apportent un supplément de sens aux éléments du corpus en étude il faut reconnaître avec Maingueneau que *les sous-entendus ne sont pas prédictibles hors contexte ; selon les contextes la même phrase pourra libérer des sous-entendus totalement différents*.^{vii} Pour décoder le sous-entendu et lui donner de la signification, le destinataire doit ainsi partager la même culture ou presque le même contexte situationnel que l’énonciateur dans la mesure où le sous-entendu fait référence à des codes sociaux et des visions du monde partagées.

2.2.4. Destinataire et signification

Le destinataire est probablement l’élément fondamental dans l’opérationnalisation de la signification. La définition de Roudière qui est exploitée ici a fait valoir que la signification résulte de l’interprétation que construit le destinataire de l’énoncé produit par le locuteur. En reprenant les propos d’André Gide dans l’introduction de *Paludes* relativement à la signification que pourrait avoir sa production littéraire : *ce qui surtout m’y intéresse, c’est ce que j’y ai mis sans le savoir* ^{viii} on convient avec Kerbrat-Orecchioni qu’un énoncé veut dire ce que ses récepteurs estiment qu’il veut dire. – *Un énoncé veut dire ce que ses récepteurs croient que l’émetteur a voulu dire dans/par cet énoncé*.^{ix} Ces propos de A. Gide et de Kerbrat accordent au destinataire une place privilégiée dans l’échange et dans la formulation de la signification qui tient à l’estimation qu’en fait ce destinataire. Toutefois, le destinataire dans sa recherche de la signification d’un énoncé est appelé à rechercher ce que l’émetteur a voulu dire (les présupposés) avant de s’engager dans une démarche d’interprétation. Cette démarche d’interprétation consiste, pour le destinataire, à rechercher les non-dits (spécifiquement les sous-entendus) qui, bien que ne se dévoilant pas explicitement, s’y nichent ; à les interroger et à proposer une signification qui rend compte de façon vraisemblable de la pensée de l’émetteur.

2.2.5. Interprétation et signification

Au sens de Philippe Blanchet, toute communication est partiellement explicite, et partiellement implicite. Toute signification se construit en partie sur des données implicites. [...] l’implicite est partout, car tout n’est pas dit [...] Faute de cet implicite, il serait impossible de communiquer, puisqu’il faudrait toujours tout expliciter, et le moindre message serait une spirale sans fin

^{vii} Maingueneau D., *Pragmatique pour le discours littéraire*, : Nathan, coll. « Lettres supérieures », 2001, p90.

^{viii} Gide A., *Paludes*, Paris, Gallimard, « folio », 1920 (Librairie de l’Art indépendant, 1895), p. XV.

^{ix} Kerbrat-Orecchioni C., *L’implicite*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 134.

s'auto-explicitant et explicitant son autoexplicitation. * Ceci donne de comprendre que l'interprétation est un acte de lecture ou d'écoute propre à lier le sens (ce que le locuteur a dit ou « a voulu dire ») à la signification (ce qu'y trouve le destinataire). En d'autres termes, l'interprétation constitue la signification du message selon la compréhension qu'en a le destinataire. Ainsi, l'interprétation de la communication gouvernementale se présente comme la faculté, la liberté voire le pouvoir que nous nous attribuons en tant qu'interprétant pour découvrir dans ses énoncés un supplément de sens dont le gouvernement n'a pas forcément conscience. Ce processus de découverte voire d'affectation d'un supplément de sens se fait selon ce que nous connaissons du contexte, selon encore nos propres attentes, notre volonté ou toute autre considération.

3. De la signification à la pertinence des mots dans la communication de la primature camerounaise

Le contexte de production des communiqués de la primature est déterminé par l'intrusion et l'évolution du coronavirus au Cameroun. En faisant l'analyse des communications de la primature, qui pourraient attester ou non de l'utilisation adéquate en période de pandémie de certaines expressions, cela donne la possibilité de voir si les mots sont significatifs par rapport à une période et notamment d'examiner si l'usage linguistique est plus porteur en contexte ou alors hors contexte. C'est pourquoi, avant toute analyse, s'impose la tâche d'élaboration d'un corpus qui passe par les opérations de tri, de sélection, de classement, ...

Toutes ces opérations vont se faire sous l'angle du technolecte qui a ce trait définitoire d'aller au-delà du mot ou d'une expression, il est « un savoir-dire, écrit ou oral, verbalisant, par tout procédé linguistique adéquat, un savoir, ou un savoir-faire dans un domaine spécialisé »^{xi} « Il ne se limite pas au lexique et ne se réduit pas non plus à la terminologie. Il mobilise, par ailleurs, les différents niveaux linguistiques et s'intéresse aux structures phrastiques et aux tournures phraséologiques. Ce caractère générique du technolecte nous permet d'approcher avec aisance les unités du corpus qui sont hétéroclites »^{xii}. L'on parlera, en fonction des différents découpages qui seront faits dans les communiqués de la primature en étude, d'unités technolectes. Ceci donne à l'élaboration du corpus de se dessiner de la manière suivante : les titres des communiqués, les instructions et la maladie. L'analyse linguistique tient compte de cette catégorisation.

3.1. Des titres des communiqués

L'opérationnalisation de la signification des titres des communiqués fait fond préalablement sur l'émission d'énoncés les constituant ainsi que rendu par le tableau 2.

* Blanchet P., *La pragmatique d'Austin à Goffmann*, Bertrand-Lacoste, Paris, 1995, p. 90.

^{xi} Messaoudi, L., (2013) « Les technolectes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc », in *Langage et société*, n° 143, p. 65.

^{xii} Belhaj S., « La pandémie Covid-19 et l'émergence d'un nouveau technolecte », in *Revue Langues, cultures et sociétés*, Volume 6, n° 1, juin 2020, p. 30.

Tableau 2 : Corpus des titres des communiqués

Communiqués	Énoncés
1	Stratégie gouvernementale de riposte face a la pandémie de coronavirus (COVID-19) ***** Déclaration spéciale du premier ministre, chef du gouvernement
2	Communique
3	Stratégie gouvernementale de riposte face a la pandémie de coronavirus (COVID-19) ***** Declaration speciale du premier ministre, chef du gouvernement du 24 Mars 2020

L’intitulé de la troisième communication du gouvernement est quasi semblable à celui de la première, avec cependant un ajout, en sa fin, de la date du jour : « 24 MARS 2020 ». La deuxième communication n’explicite pas de titre comme les deux autres.

Dans le discours, le mot apparaît souvent accompagné d’un ou même de plusieurs modificateurs. Ce modificateur peut être un nom, une préposition, un adjectif qualificatif, ...

Dans ces titres, plusieurs segments retiennent l’attention.

Dans le premier fragment du titre du premier et troisième communiqués, le mot **stratégie** qui est une entité immatérielle et qui fait partie de la catégorie des noms abstraits désigne l’art d’organiser et de coordonner un ensemble d’opérations pour parvenir à un but. Un constat s’impose entre ce mot et les autres mots du titre. En effet, au mot **stratégie** est greffé l’adjectif qualificatif **gouvernementale** qui fait référence à l’instance dirigeante d’un État, comme pour dire que la stratégie dont il est question ici engage et est l’action d’un ensemble de personnes qui administrent un État qui est le Cameroun. Ce syntagme nominal est modifié à la fois d’une part par un complément de nom **de riposte** marquant le but de la stratégie gouvernementale qui est d’opposer une attaque ou une défense vive, prompte et énergique à un quelconque danger, d’autre part par un autre groupe nominal **la pandémie de coronavirus (COVID-19)** qui représente la menace contre laquelle il faut réagir car s’étant déjà manifesté sur plusieurs continents avec un nombre important de victimes.

Cette analyse, du premier fragment des titres du premier et troisième communiqués laisse entrevoir une série de sèmes à savoir : + coordonné, + déterminé, + organisé, + perspicace, + soudé, + informé. En effet,

Dans le second fragment, **déclaration** est aussi un nom abstrait qui subit la caractéristique d’un adjectif qualificatif **spéciale** qui montre que ce n’est pas une déclaration ordinaire. A ce syntagme nominal abstrait vient se greffer deux syntagmes nominaux concrets à savoir **premier ministre** et **chef du gouvernement** lesquels déterminent la fonction de celui qui déclare, celui qui représente l’instance chargée d’instruire la lutte contre la menace bref le chef de fil. La date qui figure à la fin du troisième communiqué peut être comprise comme une marque de distinction entre les deux communiqués.

Les sèmes qui caractérisent ce second fragment sont : + urgence, + compétence, + fiabilité, + particularité, + capacité.

Comme autre observation sur ces titres, le second fragment apparaît comme un complément du premier. En effet, il vient spécifier qui conduit la stratégie, sa qualité au sein de, l’instance gouvernementale.

Sur l’ensemble des deux titres « jumeaux » analysés, les sèmes ainsi soulevés leur donnent, à eux seuls, d’entrevoir déjà la vision gouvernementale en cette période de crise sanitaire. Le tableau 3 étaye l’aperception de cette vision gouvernementale.

Tableau 3 : Pertinence des sèmes générés par les titres des communiqués 1 et 2 du gouvernement

N°	Sèmes	Pertinence et corrélation avec le titre
1	+ Coordonné	La réponse face à une pandémie nécessite une coordination à la fois au sein du gouvernement, entre les ministères, avec les institutions sanitaires, et même à l’échelle internationale. Le terme « <i>stratégie gouvernementale de riposte</i> » implique une action cohérente et structurée du gouvernement qui, doit mettre en place une coordination précise entre les différents acteurs pour éviter les doublons, les lacunes et garantir une réponse rapide et efficace.
2	+ Déterminé	La pandémie de COVID-19 est un sérieux défi pour tout gouvernement et exige une réponse déterminée face à des enjeux à la fois sanitaires, économiques et sociaux. Le gouvernement camerounais doit faire preuve de résilience et d’engagement pour combattre ce fléau, ce qui devra être un élément central dans la déclaration du Premier Ministre. Le caractère déterminé de la stratégie gouvernementale devra se manifester par la volonté d’atteindre des objectifs clairs, tels que la réduction du taux de contamination, la protection de la population et la réouverture progressive de l’économie ; toutes choses essentielles au maintien de l’espoir et à la sérénité de l’efficacité des mesures prises.
3	+ Organisé	L’ organisation évoque ici la planification, l’anticipation des besoins, la gestion des capacités hospitalières et l’adaptation des infrastructures sanitaires. Cela inclut aussi l’organisation des équipes et la hiérarchisation des priorités. Un plan de riposte bien organisé devra aider à éviter la confusion et maximise les chances de succès. La stratégie de riposte du gouvernement doit donc être organisée , ce qui devra impliquer de fait la mise en place de systèmes de santé adaptés, de protocoles sanitaires clairs, de logistique de distribution de ressources (telles que les tests, les vaccins, les vivres, les seaux aux villageois pour se laver les mains etc.) et de communication cohérente.
4	+ Perspicace	La perspicacité est la capacité à comprendre rapidement et à réagir de manière appropriée aux évolutions de la situation. La pandémie, de par sa virulence « déclarée », a imposé des prises de décisions en temps réel, aussi, la gestion d’une telle crise doit être perspicace pour identifier les risques émergents et prendre des mesures avant qu’ils ne deviennent des crises plus graves. La perspicacité devra donc se manifester dans la capacité du gouvernement à analyser les données épidémiologiques, à anticiper les évolutions de la pandémie et à ajuster rapidement les mesures en fonction des besoins.
5	+ Soudé	Les pandémies mettent souvent en lumière l’importance de l’unité et de la solidarité au sein de la société. Une riposte efficace nécessite que les acteurs (gouvernement, citoyens, entreprises, organisations internationales) soient soudés dans un effort commun. La communication gouvernementale devra insister sur la nécessité de l’unité nationale et la soudure devrait se refléter dans le caractère collectif de la réponse de la nation face à la menace.
6	+ Informé	En période de crise, la collecte continue d’information et sa mise à jour régulière permettent de prendre des décisions éclairées et appropriées. La communication gouvernementale devra donc être transparente et fondée sur des informations fiables et récentes. Le Premier Ministre, en tant que responsable de la coordination de l’action gouvernementale, devra démontrer qu’il est informé non seulement des réalités nationales, mais aussi des tendances mondiales concernant la lutte contre le COVID-19.
7	+ Urgence	Le mot « riposte » dans le titre souligne une action immédiate et déterminée, ce qui implique un contexte d’ urgence face à la pandémie. Le gouvernement doit mettre en place une stratégie

		pour répondre rapidement à une crise sanitaire mondiale à évolution chaotique. Le mot « stratégie » montre qu’il y a une planification ; une planification devant répondre avant tout à un besoin urgent de protection de la population. La « déclaration spéciale » faite par le Premier Ministre montre que l’urgence est au cœur de la riposte, et il est sous-entendu que des mesures doivent être prises sans délai pour maîtriser la propagation du virus et limiter les dégâts sanitaires.
8	+ Compétence	Le fait que la « stratégie gouvernementale » soit mentionnée dans le titre, ainsi que l’implication directe du Premier Ministre, met en avant la compétence du gouvernement dans la gestion de cette crise. Une réponse structurée face à une pandémie de cette ampleur exigera des experts et des dirigeants capables de prendre des décisions éclairées basées sur des données fiables et des conseils desdits experts. Il s’agit de transmettre à la population l’idée que des experts compétents ont été mobilisés pour élaborer cette riposte et qu’ils sont en train de déployer des solutions appropriées à la situation
9	+ Fiabilité	La mention de la « stratégie gouvernementale » et la déclaration « spéciale » du Premier Ministre insistent sur un engagement formel et officiel du gouvernement, ce qui suggère la fiabilité de l’action entreprise. Le fait que ce soit une déclaration officielle renforce l’idée qu’il s’agit d’une position sérieuse et que les informations fournies peuvent être considérées comme fiables et dignes de confiance. Le gouvernement cherche à établir un climat de confiance avec la population en prouvant qu’il est fiable dans la gestion de la crise.
10	+ Particularité	Le titre fait référence à une " déclaration spéciale ", ce qui suggère que ce type de communication est distinct de ceux qui se font habituellement. Le mot « particularité » se lie ainsi à l’aspect exceptionnel de cette situation. La pandémie de COVID-19 est une situation à ampleur sans précédent au Cameroun, et le gouvernement met en avant cette particularité à travers une réponse qui sort du cadre des actions ordinaires.
11	+ Capacité	Le mot « stratégie » dans le titre véhicule l’idée que le gouvernement possède la capacité nécessaire pour gérer la crise. Il est sous-entendu que des mesures sont mises en place pour faire face aux défis posés par la pandémie. La capacité du gouvernement à intervenir rapidement, de manière bien organisée et avec des ressources appropriées, est mise en avant pour rassurer la population. Le fait que cette stratégie soit définie par le gouvernement renforce la perception que l’État a l’expertise et les moyens nécessaires pour gérer efficacement cette crise.

Ces sèmes représentent une dimension essentielle de la stratégie de riposte, et le contenu de la déclaration du Premier Ministre doit refléter ces qualités à travers des actions concrètes et des messages rassurants destinés à renforcer la confiance de la population dans la gestion de la crise. Ils soulignent également l’importance d’un gouvernement qui allie réactivité et vision, tout en assurant une unité nationale face à une crise mondiale sans précédent. Ces titres transmettent donc un message rassurant et engageant, mettant en avant l’expertise et la capacité du gouvernement à gérer la crise de manière adaptée, fiable et rapide.

Pour ce qui est de la deuxième correspondance du chef du gouvernement intitulée **COMMUNIQUÉ**, le mot en lui seul est porteur d’une signification certaine. Il fait référence à l’émission des informations données par une autorité compétente et propagées par les médias. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 il représente un choix stratégique visant à communiquer de manière directe et sans formalités une information essentielle. Ce titre renvoie à une information rapide, factuelle et pragmatique, adaptée aux besoins immédiats de la population. En comparaison avec les deux autres titres qui détaillent la stratégie de riposte, ce titre tout en étant laconique peut être vu comme un moyen pour le gouvernement de produire

un contenu répondant à des situations urgentes, de réajuster dans ce contenu les mesures préalablement prises, ou de mettre à jour la population sur l’évolution de la crise. L’usage du terme « **COMMUNIQUÉ** » renforce ainsi l’idée d’une information transparente et accessible, en adéquation avec les valeurs de réactivité et de partage de l’information en temps de crise.

4.2. Des instructions

4.2.1. De la situation corputielle des intructions

L’apparition du coronavirus a donné place à une nouvelle conjoncture sanitaire dans le monde entier, incitant les gouvernements à prendre des mesures pour sauvegarder la santé de leurs populations. Au Cameroun, la première prise de parole officielle du gouvernement dénombre treize mesures restrictives et préventives. La deuxième communication précise tout d’abord en trois points les conditions d’application de la première communication. Elle fait ensuite état de cinq directives à l’attention des administrations et, dans le souci d’une plus grande efficacité, recommande au secteur privé d’adopter et d’appliquer les directives sus-évoquées. Elle formule enfin cinq autres directives et enjoint spécifiquement et respectivement à cinq corps du gouvernement de veiller au suivi desdites directives. La troisième communication reprend anaphoriquement six des treize instructions de la première pour souligner leur inobservance par les populations. Aussi, si on occulte ces six dernières instructions, car étant des reprises, on dénombre alors 26 instructions données par le chef du gouvernement ; lesquelles instructions sont ci-dessous analysées avec une attention portée sur les articles définis et les temps des verbes.

Tableau 4 : Corpus des instructions

Communiqués	Instructions
1	1. les frontières terrestres, aériennes et maritimes du Cameroun seront fermées : tous les vols passagers en provenance de l’étranger sont suspendus, à l’exception des vols cargos et des navires transportant les produits de consommation courante ainsi que les biens et matériels essentiels, dont les temps d’escale seront limités et encadrés ; les camerounais désireux de retourner dans leur pays devront prendre l’attache de nos différentes représentations diplomatiques ; 2. la délivrance des visas d’entrée au Cameroun aux différents aéroports est suspendue ; 3. tous les établissements publics et privés de formation relevant des différents ordres d’enseignement, de la maternelle au supérieur, y compris les centres de formation professionnelle et les grandes écoles seront fermés ; 4. les rassemblements de plus de cinquante (50) personnes sont interdits sur toute l’étendue du territoire national ; 5. les compétitions scolaires et universitaires sont reportées, à l’instar des jeux FENASSCO et des jeux universitaires ; 6. les débits de boissons, les restaurants et les lieux de loisirs seront systématiquement fermés à partir de 18 heures, sous le contrôle des autorités administratives ; 7. un système de régulation des flux des consommateurs sera instauré dans les marchés et les centres commerciaux ; 8. les déplacements urbains et interurbains ne devront s’effectuer qu’en cas d’extrême nécessité ; 9. les conducteurs de bus, de taxis et de mototaxis sont invités à éviter des surcharges dans les transports publics : les forces de maintien de l’ordre y veilleront particulièrement ;

	10. les formations sanitaires privées, les hôtels et autres lieux d’hébergement, les véhicules ainsi que les équipements spécifiques nécessaires à la mise en œuvre du plan de riposte contre la pandémie du COVID-19 au Cameroun pourront être réquisitionnées en tant que de besoin, à la diligence des autorités compétentes ; 11. les administrations publiques devront privilégier les moyens de communications électroniques et les outils numériques pour les réunions susceptibles de regrouper plus de dix (10) personnes ; 12. les missions à l’étranger des membres du Gouvernement et des agents du secteur public et parapublic sont suspendues ; 13. les populations sont invitées à observer strictement les mesures d’hygiène recommandées par l’Organisation Mondiale de la Santé, à savoir notamment se laver régulièrement les mains au savon, éviter des contacts rapprochés tels que se serrer les mains ou s’embrasser, se couvrir la bouche pour éternuer.
2	14. les mesures contenues dans la Déclaration du Premier Ministre du 17 mars 2020 vont s’appliquer sur une durée de quinze (15) jours, renouvelable en cas de nécessité ; 15. les audiences dans les juridictions sont maintenues, dans le respect du nombre de cinquante (50) personnes maximum autorisées pour chaque regroupement ; 16. les échanges commerciaux avec l’étranger vont se poursuivre, en particulier avec le Tchad et la République Centrafricaine, sans préjudice du contrôle sanitaire des conducteurs ; 17. le prélèvement systématique, à l’aide des thermoflash, de la température des personnels avant leur accès à leurs différents lieux de service ; 18. l’installation des désinfectants dans tous les édifices ouverts au public ; 19. la restriction des visites dans les services publics ; 20. la restriction de la mobilité des personnels au sein des administrations ; 21. le respect des horaires réglementaires de travail pour le personnel non-essentiel ; 22. au Ministre de l’Administration Territoriale, d’organiser des concertations avec les autorités religieuses et les représentants des parties politiques dans le but, d’une part, de déterminer les modalités pratiques d’organisation des services religieux pendant la période de restriction et, d’autre part, de définir les condition d’organisation des élections législatives partielles dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ; 23. au Ministre des Transports, de maintenir et d’encadrer les activités liées au transport domestique des personnes et des biens ; 24. au Ministre du Commerce, de veiller à la stabilité des prix des produits de consommation courante et préciser les modalités de régulation des flux de personnes dans les marchés et les lieux de commerces ; 25. au Ministre de la Communication, d’intensifier la campagne d’information et de sensibilisation des citoyens, à travers tous les canaux de communication ; 26. au Secrétaire d’Etat chargé de la Gendarmerie et au Délégué Général à la Sûreté nationale, d’organiser des patrouilles diurnes et nocturnes, afin de s’assurer du bon ordre.
3	Reprise de six instructions du communiqué 1 : 6., 4., 9., 8., 7., 13.

4.2.2. De l’analyse de la voix passive dans les instructions

Les instructions de la primature ont été édictées, dans la majeure partie des cas, à la voix passive. Pour exprimer la passivation, la langue française fait appel à deux grands types de structures à l’instar des constructions périphrastiques se formant généralement à l’aide d’auxiliaires plus ou moins grammaticalisés, et les constructions dites « réflexives ». Pour ce qui est des constructions périphrastiques, qui focalisent notre attention dans cette section, la voix passive, à l’aide de l’auxiliaire être a été essentiellement utilisée. Pour Desclés & Guentchéva, (1993 : 76), elle a pour

structure {auxiliaire être + participe passé d'un verbe transitif direct} et est non seulement la seule à être prise en compte par la grammaire traditionnelle, mais aussi elle est considérée comme la « construction de base du passif »^{xiii}. Dans ces instructions, cette forme verbale apparaît quinze fois.

- A1 les frontières terrestres, aériennes et maritimes du Cameroun *seront fermées*.
- A2 tous les vols passagers en provenance de l'étranger *sont suspendus*.
- A3 et A4 les temps d'escale *seront limités* et *encadrés*.
- A5 la délivrance des visas d'entrée au Cameroun aux différents aéroports *est suspendue*.
- A6 tous les établissements publics et privés [...] et les grandes écoles *seront fermés*.
- A7 les rassemblements de plus de cinquante (50) personnes *sont interdits* sur toute l'étendue du territoire national.
- A8 les compétitions scolaires et universitaires *sont reportées*, à l'instar des jeux FENASSCO et des jeux universitaires.
- A9 les débits de boissons, les restaurants et les lieux de loisirs *seront* systématiquement *fermés* à partir de 18 heures.
- A10 un système de régulation des flux des consommateurs *sera instauré* dans les marchés et les centres commerciaux.
- A11 les conducteurs de bus, de taxis et de mototaxis *sont invités* à éviter des surcharges dans les transports publics.
- A12 les formations sanitaires privées, les hôtels [...] *pourront être réquisitionnées* en tant que de besoin.
- A13 les missions à l'étranger des membres du Gouvernement et des agents du secteur public et parapublic *sont suspendues*.
- A14 les populations *sont invitées* à observer strictement les mesures d'hygiène recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé.
- A15 les audiences dans les juridictions *sont maintenues*, dans le respect du nombre de cinquante (50) personnes maximum.

En utilisant quasi systématiquement la voix passive dont la fonction discursive est de mettre au second plan l'agent de la relation prédicative de base, la communication de la Primature a, dans son cadre énonciatif, éclipsé les instances en charge de la mise en application de ces instructions mettant à jour, pour chacune d'elles, un ensemble de présupposés comme le laisse paraître le tableau 5 ci-dessous.

^{xiii} Desclès J.P., Guentchéva Z. (1993): « Le passif dans le système des voix du français », *Langages*, 109, 73-102.

Tableau 5 : Identité présupposée des instances chargées de la mise en application des instructions

Instruction	Voix active hors contexte	Voix active en contexte (complément d'agent : présupposé)
A1	On fermera les frontières terrestres, aériennes et maritimes du Cameroun	L'Armée et la Police des frontières fermeront les frontières terrestres, aériennes et maritimes du Cameroun
A2	On suspend tous les vols passagers en provenance de l'étranger	Les compagnies aériennes suspendent tous les vols passagers en provenance de l'étranger
A3 et A4	On limite et encadre les temps d'escale	les compagnies aériennes / les Aéroports du Cameroun (ADC) / la Police des frontières limitent/limite et encadrent/encadre les temps d'escale
A5	On suspend la délivrance des visas d'entrée au Cameroun aux différents aéroports	Les Représentations diplomatiques du Cameroun à travers le monde suspendent la délivrance des visas d'entrée au Cameroun aux différents aéroports
A6	On fermera tous les établissements publics et privés [...] et les grandes écoles	Les Ministères en charge des enseignements maternel, primaire, secondaire et supérieur/les responsables d'établissements publics et privés fermeront tous les établissements publics et privés [...] et les grandes écoles
A7	On interdit les rassemblements de plus de cinquante (50) personnes sur toute l'étendue du territoire national	Le Ministre en charge de l'Administration territoriale / les responsables des lieux de cultes interdisent les rassemblements de plus de cinquante (50) personnes <i>sont interdits</i> sur toute l'étendue du territoire national
A8	On reporte les compétitions scolaires et universitaires, à l'instar des jeux FENASSCO et des jeux universitaires	Les Ministères en charge des enseignements maternel, primaire, secondaire et supérieur/les responsables d'établissements publics et privés du primaire et du secondaire/les responsables des universités d'État et privées reportent les compétitions scolaires et universitaires, à l'instar des jeux FENASSCO et des jeux universitaires
A9	On fermera les débits de boissons, les restaurants et les lieux de loisirs systématiquement à partir de 18 heures	Les tenanciers des débits de boissons, des restaurants et des lieux de loisirs fermeront systématiquement à partir de 18 heures
A10	On instaurera un système de régulation des flux des consommateurs dans les marchés et les centres commerciaux	Le Ministère en charge du Commerce instaurera un système de régulation des flux des consommateurs dans les marchés et les centres commerciaux
A11	On invite les conducteurs de bus, de taxis et de mototaxis à éviter des surcharges dans les transports publics	le Gouvernement (qui précisément ?) invite les conducteurs de bus, de taxis et de mototaxis à éviter des surcharges dans les transports publics
A12	Les autorités compétentes pourront réquisitionner les formations sanitaires privées, les hôtels [...] en tant que de besoin	Les autorités compétentes (Les services habilités des Ministères en charge de l'Administration territoriale / en charge de la santé) pourront réquisitionner les formations sanitaires privées, les hôtels [...] en tant que de besoin
A13	On suspend les missions à l'étranger des membres du	Le Ministre de relations extérieures / Les Ministres concernés / le patronat parapublic suspend les missions à

	Gouvernement et des agents du secteur public et parapublic	l'étranger des membres du Gouvernement et des agents du secteur public et parapublic
A14	On invite les populations à observer strictement les mesures d'hygiène recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé	Le Gouvernement (qui précisément ?) invite les populations à observer strictement les mesures d'hygiène recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé
A15	On interdit les audiences dans les juridictions dans le respect du nombre de cinquante (50) personnes maximum	Le Ministre de la justice interdit les audiences dans les juridictions dans le respect du nombre de cinquante (50) personnes maximum

Dans le tableau 5, les instructions sont retranscrites à la voix active. En faisant tout d’abord fi du contexte, on constate que le sujet est indéfini et repris par le pronom indéfini *on*. Un essai de contextualisation permet d’émettre des suppositions sur le sujet *on* qui en fait dans la structure énonciative des instructions est le complément d’agent.

Dans A1 par exemple, les présupposés sont : l’Armée et la Police des frontières dans la mesure où elles sont considérées comme étant en charge de la sécurité aux frontières quoiqu’en la matière les responsabilités soient clairement spécifiées pour chacun des corps de métiers.

Dans les cas de A3 et A4, la limitation et l’encadrement des temps d’escale interroge sur les instances habilitées : les compagnies aériennes ? les Aéroports du Cameroun (ADC) ? la Police des frontières ?

Bien que ces instances présupposées ne constituent en principe pas le véritable objet du message à transmettre, elles sont pourtant directement indexées par ces instructions gouvernementales, mais elles ne le sont que pour les personnes initiées et non pour le commun des Camerounais. En effet, dans la « manipulation » de la relation de participation propre à la voix passive, c’est la cible qui devient non seulement le sujet du verbe. Ces cibles sont par exemple pour :

A1 : *les frontières terrestres, aériennes et maritimes du Cameroun*

A2 : *tous les vols passagers*

A3 et A4 : *les temps d’escale*

Etc.

Ces cibles sont aussi et surtout les participants privilégiés du point de vue communicatif dès lors qu’elles occupent le premier plan et deviennent de ce fait le thème de l’énoncé, ce qui montre bien, comme le souligne Givón (1981), que la passivation est un phénomène « multifactoriel »^{xiv}. La passivation constitue donc un exemple de manipulation du flux attentionnel dans la mesure où l’ordre naturel des arguments de l’énoncé (agent + verbe + cible), ainsi que le souligne la retranscription des instructions à la voix active, est inversé pour privilégier la cible qui dès lors apparaît avant l’argument censé être communicativement plus « saillant » : l’agent.

Ainsi donc, en optant quasiment pour l’effacement de l’agentivité dans ses instructions par usage de la voix passive dont le vrai rôle « est d’exprimer le procès là où l’agent n’est pas

^{xiv} Givón T. (1981): « Typology and Functional Domains », *Studies in Language*, 5 (2), 163-193.

considéré »^{xv}, la Primature a pu envisager cette façon de communiquer comme une sous-technique de la technique « orientation » dont disposent certaines langues, comme le mentionne Seiler (1988), pour résoudre un problème cognitif et communicatif universel : la fonction de « participation »^{xvi} autrement dit, le rapport entre le noyau d'un événement (le verbe, le « participé ») et les satellites de ce noyau (les syntagmes nominaux, les « participants »).

En regard de l'horizon d'attente clairement dessiné par les sèmes dégagés du titre de cette première communication gouvernementale et qui laissaient entrevoir dans le contenu de la déclaration y relative la coordination, l'organisation, la perspicacité, etc. on réalise que l'absence de thématisation de l'agent dans cette première communication gouvernementale a rompu cet horizon d'attente. En effet, il a créé une indécision sur l'identité des instances chargées du suivi, de la mise en œuvre des directives ou de ce qui a été demandé de faire, foulant aux pieds la compétence annoncée. La primature s'est dès lors rendu compte que cette « fonction de participation » risque de ne pas être automatique ; ce qui pourrait justifier la production de la deuxième communication juste un jour après la publication de la première.

En effet, par cette deuxième communication, sans titre explicite, la Primature s'est promptement ressaisie et a mis en avant la coordination implicitement postulée dans le titre de la première communication. Certains de ces agents (exécuteurs) ont ainsi été nommément cités : (i) *au Ministre de l'Administration Territoriale*, (ii) *au Ministre des transports*, (iii) *au Ministre du Commerce*, (iv) *au Ministre de la communication*, (v) *au Secrétaire d'Etat chargé de la Gendarmerie et au Délégué Général à la Sûreté nationale*.

Une fois cette méprise d'omission de l'agent maîtrisée, la Primature, dans la suite de sa communication, notamment ses instructions, s'est résolument mise en interaction avec la population camerounaise au regard des sèmes tels que détermination, fiabilité, urgence, capacité, etc. mais aussi en nommant, comme dit plus haut, les différents agents exécutés. Cette interaction « verbale » pour Bakhtine (1977) « constitue la réalité fondamentale de la langue »^{xvii} et, dans le cas présent, la réalité du discours littéraire dont la richesse linguistique est susceptible de faire adhérer le récepteur aux instructions qui lui sont édictées. Le discours devient donc comme le signale Benveniste (1974), « toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière »^{xviii}. S'il peut être évident que la primature de par sa communication est soucieuse du bien-être de sa population, il l'est encore plus que son argumentation considère la population, non comme une entité à manipuler mais comme un alter ego à qui elle travaille à faire partager sa vision. Agir sur elle, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en en occultant d'autres, en en proposant de nouvelles (Grize, 1982)^{xix}.

^{xv} Meillet Antoine, 1948. Linguistique historique et linguistique générale, Paris, p196

^{xvi} Seiler H. (1988) : The Dimension of Participation, *Función*, 7, Guadalajara, Centro de Investigación de Lenguas Indígenas.

^{xvii} Bakhtine M. (Volochnikov N. V.), (1977). Le marxisme et la philosophie du langage, traduction française, Collection Le sens commun, Les Éditions de Minuit, Paris

^{xviii} Benveniste É., (1974). Problème de linguistique générale, Tome II, Gallimard, Paris.

^{xix} Grize Jen-Blaise, De la logique à l'argumentation, Droz, Genève, 1982, 276 pp.

4.2.3. De l’analyse de deux structures de déterminants

Les déterminants ont pour rôle en grammaire d’actualiser un substantif au sein du groupe nominal servant à désigner des êtres et des choses que l’on connaît ou non, que l’on maîtrise soit de manière générique en désignant l’ensemble des membres d’une classe de choses, soit alors de façon spécifique car désignant un ou plusieurs membres d’une classe. Deux structures focalisent mon attention dans cette section. La première (article défini + nom) porte sur les déterminants *le, la* et *les*. La seconde (adjectif indéfini + article défini + nom) est relative à *tout* et *les*. Dans les 26 instructions en étude, ces articles définis ont été utilisés environ 83 fois, ceci sans compter les fois où ils ont été volontairement omis.

4.2.3.1. Structure 1 : article défini + nom

Cette structure a été la plus utilisée dans les instructions données par le Chef du Gouvernement comme illustrée par l’extrait suivant.

Les frontières, les produits, les biens, les temps d’escale, les Camerounais, la délivrance, les centres de formation professionnelle, les grandes écoles, les rassemblements, les compétitions, les débits de boisson, les restaurants, les lieux de loisir, les déplacements, les conducteurs, les formations sanitaires, les hôtels, les véhicules, les équipements spécifiques, les administrations publique les moyens de communication électroniques, les outils numériques, les réunions, les missions, les populations, les mesures/ les mesures, la déclaration, les audiences, les juridictions, les échanges commerciaux, le prélèvement systématique, l’installation des désinfectants, la restriction des visites, les services publics, la restriction de la mobilité des personnels, les autorités religieuses, les représentants des partis politiques, les modalités pratiques, la période de restriction, les conditions d’organisation, les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, les activités liés au transport, la stabilité des prix des produits, les modalités de régulation, les marchés, les lieux de commerce, les campagnes d’information.

Dans ces occurrences, l’article défini singularise, chaque fois, le nom qu’il accompagne ; met l’accent sur sa préférence et sur sa distinction par rapport aux autres. Ces articles assument à la fois des rôles spécifiques « *Les frontières, les produits, les biens, les temps d’escale, ...* » et désignent la totalité des personnes « *les Camerounais, les populations, les représentants des partis politiques, les autorités religieuses,...* » sans exception aucune. Cette dernière valeur de l’article défini est, au sens de Wilmet (2003)^{xx}, connue sous le vocable « extension collective maximale » notamment dans le cadre des structures collectives et des systèmes d’ensemble. Vues sur cet angle, on comprend que les instructions de la primature sont étendues à des ensembles les plus larges possibles avec en trame de fond l’idée de régularisation des interactions en leur sein respectif tout en maintenant la cohérence et la pertinence desdites instructions dans un contexte plus large qui englobe tous les sous-ensembles visés ; lesquels sous-ensembles rendent compte du grand ensemble qu’est le Cameroun, sa population et les activités qui y sont menées. La significativité de l’article défini est ainsi portée au jour dans la mesure où ce dernier se prête bien

^{xx} Wilmet, Marc (2003), Grammaire critique du français, Bruxelles : De Boeck & Larcier, s.a. p 134.

aux instructions gouvernementales et met en évidence le fait que le gouvernement s’applique à catégoriser l’ensemble des secteurs d’activités pouvant être cibles de la maladie ou à postériori vecteurs de propagation de la maladie.

Les termes de la communication gouvernementale, notamment ceux portés par l’article défini, épousent bien les caractéristiques implicitement postulées par les titres desdites communications et attendues en leur sein : l’importance de l’unité et de la solidarité au sein de la société ; une réponse déterminée face à des enjeux à la fois sanitaires, économiques et sociaux ; le caractère collectif de la réponse de la nation face à la menace ; une planification répondant avant tout à un besoin urgent de protection de la population ; l’établissement d’un climat de confiance avec toute la population avec preuve de la fiabilité du Gouvernement dans la gestion de la crise, le renforcement dans la conscience de tous de l’idée que l’État a l’expertise et les moyens nécessaires pour gérer efficacement la crise.

4.2.3.2. Structure 2 : adjectif indéfini + article défini + nom

Pour cette structure, cinq occurrences ont été observées.

tous les vols, tous les établissements, toute l’étendue du territoire / tous les édifices, tous les canaux de communication.

De façon général, lorsque l’adjectif indéfini **tous** est suivi d’un article défini, il sert de déterminatif complémentaire pour désigner la totalité des éléments d’un ensemble sans les individualiser ou les considérer séparément par rapport à l’ensemble dont elles font partie comme l’aurait fait pour certaines occurrences l’adjectif indéfini *chaque* :

tous les vols / chaque vol ; tous les établissements / chaque établissement ; tous les édifices / chaque édifice ; tous les canaux de communication / chaque canal de communication.

Ainsi donc, si *chaque* exprime la totalité d’une façon distributive, **tous** évoque quant à lui la totalité d’une façon globale. Le choix de **tous** dans la communication de la primature peut donc se comprendre dans la mesure où, comme le souligne (Wilmet, 2003), « les prescriptions autoritaires préfèrent la virtualité de **tout** à l’actualité de *chaque* »^{xxi}. En effet ; **tous** (étant homogène) généralise sur la base des similitudes (similitude des établissements, des édifices, des canaux de communication, etc.), tandis que *chaque* (étant hétérogène) le fait au mépris des disparités. Par l’usage du quantificateur universel **tous**, le Chef du Gouvernement s’adresse, sans exception, à toutes les entités rentrant dans chacune des catégories indexées.

On peut ainsi percevoir que la pertinence de l’actualisation des substantifs au sein des groupes nominaux par le biais de l’adjectif indéfini **tous** dans la communication de la primature s’aligne bien sur les promesses de cohésion, de compétence de perspicacité implicitement annoncées dans les titres de ces communications.

^{xxi} Wilmet, Marc (2003), Grammaire critique du français, Bruxelles : De Boeck & Larcier, s.a. p 183.

Il me semble également opportun de souligner qu'une élimination ou une mise à l'écart tout comme une exception d'un élément de la globalité consisterait en un manquement à la complétude de cette globalité. Si les quatre dernières occurrences épousent bien les contours de cette globalité, il n'en va pas de même pour la première qui, fait problème. En effet, à la suite de la structure *tous les*, intervient une autre structure à *l'exception de* qui vient enlever à la première toute sa substance sémantique. Le contraste créé par « à l'exception de » dans une structure où tous les éléments sont énumérés est sémantiquement perturbateur. L'expression « tous les » invoque l'idée d'un ensemble complet et inclusif, tandis que l'ajout de « à l'exception de » introduit une restriction qui nie l'universalité de l'énumération. L'élément exclu perd ainsi sa place et sa valeur au sein de la structure, perturbant la cohérence sémantique du tout et obligeant l'interprète à faire une révision cognitive de ce qui a été énuméré. Grice^{xxii} sur les **maximes conversationnelles**, explicite ce contraste par la théorie de la quantification et les études sur l'exclusion et l'inclusivité montrant que l'exception constitue une rupture logique et sémantique qui modifie profondément le sens d'un énoncé initialement inclusif.

4.3. De la maladie

4.3.1. De la situation corputielle de la maladie

Au moyen d'une analyse terminologique, le relevé des technolèctes du domaine médical ou de la maladie à Corona virus dans les trois communications en étude a été fait ce qui a permis de dresser le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6 : Corpus de la maladie

Évolution de la maladie	Moyens mis en œuvre pour limiter la propagation	Actions envisagées en cas de récurrence
– Épidémie – Coronavirus (COVID-19) – Pandémie – Au fil du temps, elle s'est progressivement propagée – Le coronavirus est passé du stade d'épidémie à celui de pandémie – Avec plus de 170 000 personnes déjà contaminées – Environ 6500 décès – Le Cameroun... n'est pas épargné par cette pandémie – Son apparition – À ce jour, 10 cas de personnes affectées par ce virus ont été détectés – Les cas de malades identifiés – Foyer local de cette épidémie	– Prévention – Riposte – Endiguer la propagation – Limiter la propagation de cette pandémie – Mise en quarantaine de plusieurs personnes – Mesures d'hygiène – Se laver régulièrement les mains au savon – Éviter des contacts rapprochés tels que serrer les mains ou s'embrasser – Se couvrir la bouche pour éternuer – Observer strictement les mesures d'hygiène recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé	– Plan de riposte contre la pandémie du COVID-19 – Le dispositif jusque-là à l'œuvre mérite d'être renforcé – Identifier les actions appropriées à mettre en œuvre – Réquisitionnées en tant que de besoin – Les formations sanitaires – La mobilisation des équipes de secours – Faire le point de la situation – Garantir la protection de tous et de chacun – Observer strictement les mesures d'hygiène recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé – Appeler le numéro vert 1510

^{xxii} Grice Herbert Paul. (1975). Logic and conversation. In P. Cole, & J. Morgan (Eds.), *Syntax and semantics* (pp. 41-58). New York: Academic Press.

– Les services spécialisés – Les cas de malades sont tous issus de personnes ayant récemment séjourné à l'étranger – Ayant été en contact avec ces dernières	– Des mesures certes difficiles mais nécessaires	
--	--	--

Les technolèctes de la maladie ou du domaine médical étaient relatifs tout d’abord aux mesures qui pourraient être prises ou renforcées en cas de retour de la pandémie ou de résurgence du virus, ensuite les termes liés aux mesures immédiates ou concrètes pour freiner la transmission du virus et enfin les termes faisant référence à l’évolution du virus, de son apparition à sa propagation. Aussi le corpus a été rubriqué en trois champs : (i) évolution de la maladie ; (ii) moyens mis en œuvre pour limiter la propagation et (iii) actions envisagées en cas de récurrence. Ces champs référentiels de la maladie de coronavirus au Cameroun, dans les trois premiers communiqués de la primature sont bien diversifiés. Ils révèlent une stratégie langagière soigneusement élaborée, qui témoigne d’une volonté de sensibilisation, d’information et de mobilisation de la population.

4.3.2. De l’évolution de la maladie

Le lexique déployé dans le corpus met en lumière la trajectoire épidémiologique du Covid-19 et ses implications, tant sur le plan local qu'international. Ce lexique fait appel à des technolèctes spécifiques tels que « épidémie », « pandémie », et « coronavirus », qui soulignent la nature virale et infectieuse de la maladie. En effet, l’utilisation de l’expression « le coronavirus est passé du stade d’épidémie à celui de pandémie » marque une transition critique, qui n’est pas seulement médicale, mais qui implique également une réponse globale. Ce passage du stade épidémique au stade pandémique, comme l’indique Foucault^{xxiii} dans ses travaux sur la biopolitique, représente une rupture majeure, où les stratégies de gestion de la maladie passent d’une échelle locale à une réponse mondiale et systématique. Ce phénomène est un véritable "tournant biopolitique", où la gestion de la santé publique devient une question de contrôle global des populations.

Cette évolution est également symbolisée par l'utilisation de données quantitatives, telles que « plus de 170 000 personnes déjà contaminées » et « environ 6500 décès », qui illustrent l'ampleur de la crise. Ces chiffres, soigneusement choisis, visent à provoquer un sentiment d’urgence. En effet, les chiffres, en contexte de crise, ont pour fonction d’imprégner dans les esprits le caractère palpable de la gravité pour la population, créant ainsi un rapport de force où l’urgence sanitaire se conjugue avec la nécessité de réponses politiques immédiates. Ces données statistiques ne sont pas qu’une simple information ; elles deviennent des instruments de persuasion, ancrant le discours dans une réalité tangible et dramatique.

De plus, en corrélant ces statistiques à des vies humaines, le gouvernement vise à susciter une réaction émotionnelle, créant ainsi une connexion empathique avec la population. Cette

^{xxiii} Foucault M., La Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979), Gallimard, Seuil, 2004.

stratégie de communication, qui mêle information factuelle et appel émotionnel, trouve son fondement dans les travaux de Paul Ricoeur^{xxiv} sur la narrativité et le rapport au temps. Ricoeur soutient que les récits et les chiffres peuvent être utilisés pour structurer une expérience collective de l'événement, dans une relation étroite entre le subjectif (la souffrance humaine) et l'objectif (les statistiques).

Enfin, cette trajectoire épidémiologique est portée au jour par l'assertion « le Cameroun... n'est pas épargné par cette pandémie », qui ancre le discours dans une réalité locale. Cette phrase établit un parallèle entre l'expérience nationale et les défis globaux, soulignant l'universalité de la pandémie. Elle met, par ailleurs, en lumière la manière dont les épidémies, même lorsqu'elles commencent dans un contexte particulier, résonnent à l'échelle mondiale, affectant tous les pays et exigeant une solidarité internationale. Cette phrase est un appel à la mobilisation collective au-delà des frontières, renforçant l'idée que la pandémie touche chaque nation, de manière égale et simultanée.

L'analyse de la pertinence des technolèctes rendant compte de l'évolution de la maladie met ainsi en évidence les stratégies discursives et émotionnelles utilisées pour mobiliser la population et renforcer la perception d'une urgence mondiale partagée.

4.3.3. Des moyens mis en œuvre pour limiter la propagation

En marge des technolèctes utilisés pour présenter l'évolution de la maladie, le lexique employé met également en avant les **moyens mis en œuvre pour limiter sa propagation**. Cette limitation transparaît, tout d'abord, au travers des stratégies de **prévention** et de **riposte**, essentielles dans la lutte contre la pandémie. Les unités technolèctales comme « **prévention** », « **riposte** », ou encore « **endiguer la propagation** » précisent les moyens de prévention envisagés et soulignent l'importance d'une approche proactive. Ces termes s'inscrivent dans une logique de gestion préventive des crises sanitaires, un processus où l'État intervient de manière anticipée pour empêcher la propagation d'une menace. Aussi, comme le souligne Facault (2004), dans une société biopolitique, la prévention et la riposte deviennent des mécanismes de contrôle des corps, visant à minimiser les risques avant qu'ils ne deviennent des menaces sérieuses pour la société.

En outre, l'expression « **observer strictement les mesures d'hygiène recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé** » indique une volonté gouvernementale d'alignement sur les normes internationales. Ce choix d'alignement renforce la **légitimité des directives gouvernementales**, en inscrivant l'action nationale dans une dynamique mondiale de lutte contre le virus. Ce mécanisme de **convergence internationale** dans la réponse à la pandémie met à jour la notion de globalisation des crises sanitaires imposant de fait aux états de coopérer et à adopter des solutions communes qui transcendent les frontières locales (Latour, 2020). L'OMS, en tant que référence mondiale, légitime ainsi les actions entreprises par les gouvernements, tout en offrant un cadre d'intervention universel.

Ces stratégies de prévention et de riposte laissent également voir un autre niveau de limitation : **la prise de conscience de la nécessité d'une responsabilité collective**. Le discours

^{xxiv} Ricoeur, Paul (1983), Temps et récit I, L'intrigue et le temps historique, Paris, Seuil.

de la primature révèle la portée de l’engagement citoyen. Des expressions comme « **se laver régulièrement les mains au savon** » et « **éviter des contacts rapprochés** » appellent à des comportements individuels. Ces actions simples mais essentielles sont un appel à la **mobilisation individuelle** dans la lutte contre le virus. Le citoyen n’est plus un récepteur passif d’informations, mais un acteur clé dans la prévention de la maladie. Ces technolectes mettent en avant l’importance de la responsabilité individuelle dans les sociétés modernes, où chaque membre doit comprendre et assumer son rôle dans le bien-être collectif. L’engagement citoyen devient une composante fondamentale dans la gestion d’une crise sanitaire d’envergure mondiale, où l’individu est à la fois acteur et récepteur des mesures de prévention.

Il est également important de souligner la **contribution des infrastructures sanitaires** dans la limitation de la propagation de la maladie. En utilisant des expressions technolectales telles que « **plan de riposte** », « **formations sanitaires** », et « **mobilisation des équipes de secours** », le gouvernement camerounais met en évidence une **préparation** et une **organisation rigoureuse** des services de santé. Cette préparation est essentielle pour pouvoir répondre de manière **efficace et rapide** face à l’urgence sanitaire ; entendu que les crises sanitaires mettent en lumière la nécessité pour les États de renforcer leurs infrastructures sanitaires et de coordonner efficacement les réponses face à une pandémie mondiale. La pandémie de la COVID-19 a démontré que des systèmes de santé bien organisés et réactifs sont vitaux pour contenir une épidémie et en limiter les effets.

Enfin, le technolecte « **réquisitionnées** » révèle, pour les besoins de l’heure, non seulement l’**engagement des services appropriés**, mais aussi une **gestion dynamique et adaptable de la crise**. La réquisition de ressources, que ce soit en termes de matériel, de personnel ou d’infrastructures, est un indicateur de l’agilité des réponses face à la crise. **Cette agilité est un marqueur de compétence du gouvernement qui montre ainsi sa capacité instantanée** à pouvoir adapter les ressources en temps réel pour contenir et gérer l’impact de la pandémie.

4.3.4. Des actions envisagées en cas de récurrence

Bien que des moyens concrets aient été mis en place pour limiter et éventuellement apprivoiser la maladie, son caractère nouveau et mal connu suscite une probabilité non négligeable de nouvelle occurrence, d’où la présence dans le lexique de technolectes qui abordent des récurrences potentielles. La structure phrastique « le dispositif jusque-là à l’œuvre mérite d’être renforcé » met l’accent sur le renforcement des dispositifs déjà existants. Cette idée de renforcement ne se limite pas à une simple continuation des efforts, mais illustre une volonté d’adaptation et d’ajustement permanent des dispositifs face à l’évolution de la situation, somme toute incertaine.

La récurrence est envisagée dans le discours gouvernemental par l’invite à « identifier les actions appropriées à mettre en œuvre », ce qui met en lumière l’importance d’une approche proactive dans la gestion de la crise car l’anticipation passe pour être une des clés de la gestion de la récurrence des risques. Le gouvernement montre ainsi sa volonté de toujours être en position de réaction rapide et d’adaptation, qualité essentielle pour maintenir un contrôle sur la situation.

Le recours à des numéros d'urgence comme « appeler le numéro vert 1510 » s'inscrit dans une stratégie gouvernementale de communication directe et accessible, visant à inciter la population à signaler des cas suspects et à poser des questions. Cette approche rappelle les théories de la gouvernance par la communication, où l'information et la réactivité sont vues comme des leviers essentiels pour maintenir une relation de confiance avec la population, (Boltanski et Chiapello, 1999)^{xxv}. Ces derniers soulignent que dans des périodes de crise, les gouvernements doivent instaurer une communication transparente et réactive pour non seulement informer, mais aussi rassurer la population et l'encourager à participer activement à la gestion de la crise. L'usage de lignes téléphoniques dédiées, comme le numéro vert, favorise une relation interactive entre l'État et les citoyens, facilitant la remontée d'information et le suivi des cas suspects.

En somme, la sensibilisation continue à travers des canaux de communication directs et accessibles, ainsi que l'insistance sur l'importance de l'adaptation des dispositifs à la situation, visent à renforcer l'engagement de la population dans la gestion de la crise. Ces stratégies font appel à une gestion prévisionnelle et interactive qui est essentielle pour limiter la propagation du virus tout en anticipant une possible récurrence.

5. Conclusion

Une série de sèmes représentant la dimension essentielle de la stratégie de riposte a été déclinée en rapport avec les titres des communiqués, laissant entrevoir que les contenus de la déclaration du Premier Ministre devraient refléter ces qualités à travers des actions concrètes et des messages rassurants destinés à renforcer la confiance de la population dans la gestion de la crise. Par ailleurs, avec le recul que nous donne le gap temporel entre la semaine de production de ces communiqués et l'instant de cette analyse qui est, à tort ou à raison, considéré comme post-Covid, les conclusions suivantes peuvent être formulées.

L'analyse de la pertinence des technolèctes dans les trois premières communications de la primature camerounaise pendant la pandémie de COVID-19 a révélé plusieurs dimensions de la stratégie de communication du Gouvernement, notamment en termes de clarté, de précision et de gestion de la crise sanitaire. Une attention particulière doit cependant être portée à la façon dont certains éléments linguistiques, tels que l'utilisation de la *voix passive* ou la présence de la tournure *tous les ... à l'exception de*, affectent l'efficacité et la transparence du message gouvernemental.

Relativement à la Signification et à la pertinence des mots, les technolèctes ont été choisis de manière à transmettre des messages précis et adaptés aux enjeux de la pandémie. Ils ont, sous réserve de leur accessibilité par le public cible, contribué à la diffusion des directives sanitaires. Les titres des communiqués quant à eux, ont été formulés de façon à capter rapidement l'attention et à prioriser les informations essentielles. Ils ont, de par leur structure, contribué à la hiérarchisation des messages en mettant l'accent sur les mesures urgentes et les évolutions de la situation. Pour ce qui est des instructions, elles ont été généralement claires et directes. L'étude

^{xxv} Boltanski Luc, Chiapello Ève, (1999). *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*. Gallimard, 848pp.

des structures de déterminants, telles que *article défini + nom* et *adjectif indéfini + article défini + nom*, a souligné la précision et la spécificité des informations transmises. La première structure a permis de désigner des éléments concrets et définis, tandis que la seconde a introduit une certaine indétermination, souvent utilisée dans les contextes où la situation est encore en évolution ou incertaine comme c’était d’ailleurs le cas dans les premiers jours de la survenue de la pandémie au Cameroun. Le vocabulaire lié à la maladie (comme *apparition*, *foyer local*, *riposte*, *virus*, ...) a été méticuleusement choisi pour informer le public sur les risques et les moyens de prévention. En outre, les technolèctes autour des actions mises en place pour lutter contre la propagation du virus étaient certes souvent techniques, mais leur utilisation a contribué à mettre en évidence le sérieux et la préparation du Gouvernement.

Enfin, la communication dans son ensemble, bien que claire, souffre parfois d’imprécisions. Imprécisions quant aux acteurs responsables, une lacune soulignée par l’omission systématique de l’agent dans les formulations passives. Cela peut nuire à la perception de transparence et d’engagement de la part des autorités, en particulier lorsqu’il s’agit de rendre compte de l’efficacité des mesures. L’absence de l’agent dans ces constructions pourrait affaiblir la confiance du public dans les actions entreprises par le gouvernement, en empêchant de savoir qui est précisément responsable de l’implémentation de ces mesures cruciales. Imprécisions aussi du fait des tournures de généralisation suivies d’exceptions qui peuvent créer des ambiguïtés dans l’interprétation des mesures. En effet, *tous les ... à l’exception de...* peut faire surgir des questions quant à la définition exacte des éléments exemptés entraînant ainsi des interprétations divergentes et des difficultés d’application, particulièrement si les exemptions ne sont pas présentées de façon exhaustive ou expliquées clairement par ailleurs.

En conclusion, les trois hypothèses formulées à l’aube de cet article et, à l’aune des résultats obtenus, se trouvent validées. (i) Les mots employés ont en effet coïncidés avec chaque temps fort de la période de pandémie au Cameroun ; (ii) les mots, les expressions qu’ils soient utilisés consciemment ou non, adéquatement ou non, quel que soit leur lieu d’utilisation, ont eu une portée sémantique certaine qui a permis de déterminer, en contexte, leurs différentes significations ; (iii) ces mots, suivant le sens qu’ils véhiculaient, ont imposé, aux locuteurs surtout et incidemment aux récepteurs, une certaine posture expressive.

Déclaration de conflit d’intérêts

L’auteur déclare ne pas avoir de conflit d’intérêts lié à la publication de cet article.

À propos de l’auteure

Jeanne d’Arc Ogandoabaga Nimpa est titulaire d’un doctorat (PhD) en lettres modernes françaises. Elle est actuellement enseignante dans l’enseignement secondaire (Lycées) et vacataire à l’École Nationale Supérieure Polytechnique de l’Université de Yaoundé I, au Cameroun. Ses travaux portent sur les outils linguistiques révélateurs de la normativité, de la doxa et de leur structures langagières, ainsi que sur la grammaire et la rhétorique.

Références

- 1) Bakhtine M., (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage, traduction française*, Collection Le sens commun, Les Éditions de Minuit, Paris.
[https://www.leseditionsdeminuit.fr/livre-Marxisme-et-la-philosophie-du-langage-\(Le\)-1919-1-1-0-1.html](https://www.leseditionsdeminuit.fr/livre-Marxisme-et-la-philosophie-du-langage-(Le)-1919-1-1-0-1.html)
- 2) Belhaj S., (2020). *La pandémie Covid-19 et l'émergence d'un nouveau technolecte*, in *Revue Langues, cultures et sociétés*, Volume 6, n° 1, juin 2020, p. 30.
<https://doi.org/10.48384/IMIST.PRSM/lcs-v6i1.21528>
- 3) Benveniste É., (1974). *Problème de linguistique générale*, Tome II, Gallimard, Paris.
<https://archive.org/details/problmesdeling00benv>
- 4) Blanchet P., (1995). *La pragmatique d'Austin à Goffmann*, Bertrand-Lacoste, Paris, p 90.
https://books.google.ro/books/about/La-pragmatique.html?id=E2TvPQAACAAJ&redir_esc=y
- 5) Boltanski L., Chiapello È., (1999). *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*. Gallimard, 848pp.
<https://www.jstor.org/stable/41928628>
- 6) Dassi, (2006). *Du procès du contexte à une aperception de la grammaire française contemporaine en francophonie*, Lincom Europa, Muenchen, 455.
https://books.google.ro/books/about/Du-proc%C3%A8s-du-contexte-%C3%A0-une-a-perceptio.html?id=g0gkAQAAMAAJ&redir_esc=y
- 7) Desclés J.P., Guentchéva Z. (1993). *Le passif dans le système des voix du français*, *Langages*, 109, 73-102. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1993_num_27_109_1092
- 8) Foucault M., (2004). *La Naissance de la biopolitique*. Cours au Collège de France (1978-1979), Gallimard, Seuil. <https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/cours/naissance-de-la-biopolitique>
- 9) Gide A., (1920). *Paludes*, Paris, Gallimard, « folio », (Librairie de l'Art indépendant, 1895).
<https://www.abebbooks.co.uk/book-search/title/paludes/author/andre-gide/first-edition/>
- 10) Givón T. (1981). *Typology and Functional Domains*, *Studies in Language*, 5 (2), 163-193.
<https://www.jbe-platform.com/content/journals/10.1075/sl.5.2.03giv>
- 11) Grice H. P., (1975). *Logic and conversation*, In P. Cole, & J. Morgan (Eds.), *Syntax and semantics* (pp. 41-58). New York: Academic Press. <https://lawandlogic.org/wp-content/uploads/2018/07/grice1975logic-and-conversation.pdf>
- 12) Grize J.-B., (1982). *De la logique à l'argumentation*, Droz, Genève, 276
<https://resolve.cambridge.org/core/journals/language-in-society/article/abs/jeanblaise-grize-de-la-logique-a-largumentation-geneva-and-paris-droz-1982-pp-267/B818A5C3395E1BE0C6B90B3556AF8D90>
- 13) Kerbrat-Orecchioni C., (1986). *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
<https://journals.openedition.org/praxematique/3497?lang=en>
- 14) Maingueneau D., (2001). *Pragmatique pour le discours littéraire*, : Nathan, coll. « Lettres supérieures ».
https://books.google.ro/books/about/Pragmatique-pour-le-discours-litt%C3%A9raire.html?id=pcWUGwAACAAJ&redir_esc=y

- 15) Meillet A., (1948). *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris. <https://ia800503.us.archive.org/31/items/linguistiquehist00meil/linguistiquehist00meil.pdf>
- 16) Messaoudi L., (2013). *Les technolèctes savants et ordinaires dans le jeu des langues au Maroc*, in *Langage et société*, n° 143, p. 65. <https://shs.cairn.info/revue-langage-et-societe-2013-1-page-65>
- 17) Perelman C., *L'empire rhétorique*, 3^e tirage, Librairie philosophique J. Vrin, 1997, p. 35. <https://books.google.ro/books?id=FwVTQ77hkz4C&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>
- 18) Rastier F., (1996). *Problématiques du signe et du texte*, Intellectica, 1996/2, 23, pp. 11-52. https://www.persee.fr/doc/intel_0769-4113_1996_num_23_2_1530
- 19) Ricoeur P., (1983). *Temps et récit I, L'intrigue et le temps historique*, Paris, Seuil. <https://www.fnac.com/a234739/Paul-Ricoeur-Temps-et-Recit>
- 20) Roudière G., (2002). *Signe, sens et signification*, in *Traquer le non-dit, une sémantique au quotidien*. Collection formation permanente, ESF éditeur, p 30-50.
- 21) Seiler H. (1988). *The Dimension of Participation*, Función, 7, Guadalajara, Centro de Investigación de Lenguas Indígenas.
- 22) Wilmet, M. (2003). *Grammaire critique du français*, Bruxelles : De Boeck & Larcier, s.a. <https://www.degruyterbrill.com/document/doi/10.1515/ZRPH.2004.764b/html?lang=en>

Creative Commons licensing terms

Author(s) will retain the copyright of their published articles agreeing that a Creative Commons Attribution 4.0 International License (CC BY 4.0) terms will be applied to their work. Under the terms of this license, no permission is required from the author(s) or publisher for members of the community to copy, distribute, transmit or adapt the article content, providing a proper, prominent and unambiguous attribution to the authors in a manner that makes clear that the materials are being reused under permission of a Creative Commons License. Views, opinions and conclusions expressed in this research article are views, opinions and conclusions of the author(s). and European Journal of Literature, Language and Linguistics Studies shall not be responsible or answerable for any loss, damage or liability caused in relation to/arising out of conflicts of interest, copyright violations and inappropriate or inaccurate use of any kind content related or integrated into the research work. All the published works are meeting the Open Access Publishing requirements and can be freely accessed, shared, modified, distributed and used in educational, commercial and non-commercial purposes under a [Creative Commons Attribution 4.0 International License \(CC BY 4.0\)](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/).